



COMMERCE ET RECIPROCITÉ.

Le mouvement commercial continue dans une voie ascendante, et de récents états officiels accusent des progrès considérables. Durant les onze mois finissant le 31 mai dernier, le commerce de la Puissance, tant d'importation que d'exportation, a excédé de beaucoup celui qui fait pendant les onze mois de la période correspondante. Les tableaux fournis à ce sujet offriront un grand intérêt au monde des affaires. Voici d'abord celui de 1869-1870 :

1869-1870.	Valeur.	Droits perçus.
Articles payant des droits spécifiques.....	\$ 2,125,668	\$1,072,752.85
“ “ “ ad valorem. 6,920,280		2,679,943.98
“ “ “ de 25 0/0.. 925,620		231,255.00
“ “ “ de 15 0/0.. 28,515,049		4,277,355.59
“ “ “ de 10 0/0.. 409,978		41,686.40
“ “ “ de 5 0/0.. 2,251,492		112,574.60

Montant de marchandises payant des droits.....\$41,147,437 \$8,415,118.42

- A ajouter :
- 10. Proportion additionnelle de 5 0/0 jusqu'au 16 mars 1871.. 74,334.42
 - 20. Différence de l'échange sur certaines entrées dans la Nouvelle-Ecosse..... 14,078.29
 - 30. Numéraire et lingots (coin & bullion)..... 4,101,070
 - 40. Marchandises libres..... 19,478,971

Grand total.....\$64,727,478 \$8,503,540.12

1870-1871.	Valeur.	Droits perçus.
Articles payant des droits spécifiques.....	\$ 5,683,103	\$ 1,461,471.31
“ “ “ ad valorem. 7,032,953		2,706,302.64
“ “ “ de 25 0/0.. 897,600		224,408.00
“ “ “ de 15 0/0.. 38,392,032		5,754,308.47
“ “ “ de 10 0/0.. 116,710		71,671.00
“ “ “ de 5 0/0.. 2,864,210		141,210.40

Montant des marchandises payant droit.....\$55,536,678 \$10,440,451.42

- A ajouter :
- 10. Proportion additionnelle de 5 0/0 jusqu'au 16 mars 1871.. 363,751.83
 - 20. Différence comme ci-haut, Nouvelle-Ecosse..... 42,819.99
 - 30. Numéraire et lingots (coin & bullion)..... 2,650,610
 - 40. Articles libres..... 19,331,476

Grand total.....\$77,518,755 \$10,847,053.24

Les amis du Gouvernement Fédéral, comme ses adversaires, signalent avec joie cet état de choses, qu'ils attribuent naturellement à des causes différentes. De prime abord, c'est en effet fort satisfaisant; on voit que dans onze mois, le montant des importations a dépassé celles des onze mois précédents d'une valeur brute de \$12,831,277, donnant un excédant de revenu au Trésor de \$2,343,513. Le *Globe* lui-même se réjouit de cette prospérité apparente, tout en ayant le soin d'en donner le mérite à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de la population. Tout ami que nous soyons des hommes d'Ottawa, nous ne partageons ni l'enthousiasme des uns ni la satisfaction des autres, sans contester ce que peut avoir de favorable une telle condition.

Le tableau des exportations expliquera mieux notre divergence d'opinion; nous le donnons pour les deux dernières années :

	1870.	1871.
Produit des mines.....	\$ 2,205,033	\$ 2,785,632
“ des pêcheries.....	3,341,295	3,630,443
“ de la forêt.....	16,090,761	16,852,907
Animaux et leurs produits.....	11,373,484	11,867,921
Produits agricoles.....	12,149,650	9,075,844
Manufactures.....	1,954,079	2,086,404
Articles divers.....	364,638	392,434

Total des articles provenant du Canada.....\$47,487,960 \$48,678,595
Numéraire et lingots..... 6,615,803 5,976,009
Articles ne provenant pas du Canada..... 5,978,409 7,952,163

Grand total des exportations.....\$60,073,172 \$62,607,757

Ces chiffres prouvent bien que nos exportations ont augmenté durant les derniers onze mois de \$2,534,595.

Il y a certainement là matière à réjouissance. Mais ce qui est moins consolant, c'est le résultat de la comparaison entre les importations et les exportations de la dernière année :

	1871.
Importations.....	\$77,518,755
Exportations.....	62,607,757
	\$14,910,998

C'est donc un déficit net de près de quinze millions. Le déficit était moins considérable l'année précédente. Si ces tableaux sont exacts, et nous avons d'autant moins raison d'en douter qu'ils viennent d'un journal qui appuie le cabinet fédéral, ils sont l'indice d'une situation qui, sans être critique, offre néanmoins des dangers. C'est un principe de bon sens comme d'économie politique que toute nation qui importe plus qu'elle n'exporte, qui consomme plus qu'elle ne produit, doit promptement faire disparaître cette anomalie, sous peine de tomber dans les plus graves embarras financiers. Nous ne pourrions longtemps nous soustraire à cette loi universelle et dont toutes les grandes nations ont fait l'expérience.

Il est possible que ce déficit soit plus apparent que réel. Nous n'avons pas encore de bon système de statistique organisé; celui que nous avons, s'il mérite ce nom, est encore dans l'enfance. Grâce à cette défectuosité, grand nombre d'effets peuvent sortir du pays en échappant à la surveillance des officiers du fisc. La contrebande, sur la frontière américaine, se pratique sur une vaste échelle, comme le démontrent les mesures tout récemment prises par le gouvernement américain. Toutes ces causes réunies doivent nécessairement diminuer sur le papier nos exportations, en réalité beaucoup plus considérables que le montant porté dans les livres bleus.

Il n'en reste pas moins un excédant qu'il faut s'efforcer de faire disparaître d'année en année. Le mouvement, l'élan dans ce sens est déjà donné: les chemins de fer, l'industrie nationale développée et encouragée, toutes nos richesses brutes exploitées. Voilà ce qu'il faut. L'ouverture du marché américain à nos produits hâterait probablement ce développement universel et nous aiderait puissamment à résoudre le problème économique qui se pose à nos hommes d'état. Les Américains, qui, eux aussi, ont besoin de nous, les Américains, amadoués par le Traité de Washington, nous tendent déjà les bras et font les premiers pas pour amener entre eux et nous le renouement des relations commerciales, qui nous ont été si avantageuses sous l'opération du Traité de Reciprocité de 1854. Leur Chambre nationale de commerce s'est déjà abouchée avec la Chambre de commerce de la Puissance

pour organiser une espèce de grande convention internationale dans le but d'étudier, de débattre et de trouver les moyens de promouvoir l'intercourse commercial entre les deux peuples. M. L. E. Morin, qui, depuis quelque temps, s'est donné tant de trouble pour donner au commerce canadien français l'importance et le rang qu'il mérite, interprète très-favorablement, et justement, nous l'espérons, ces démarches de nos voisins jadis si raides. Il s'en exprime ainsi dans une lettre qu'il a adressée à plusieurs journaux de la province de Québec :

Il vous sera adressé très-prochainement par le secrétaire de la Chambre de Commerce de la Puissance (Dominion Board of Trade) une circulaire à laquelle je me permets d'attirer votre attention spéciale. Cette circulaire vous rendra compte des procédés qui ont eu lieu à Boston et à Kingston dans le but de nouer des relations commerciales plus importantes que celles qui existent aujourd'hui avec les Etats-Unis. Disons ouvertement le mot, il s'agit d'avoir un nouveau traité de réciprocité. Vous savez combien l'ancien traité de réciprocité a été avantageux au Canada et combien nos cultivateurs ont souffert de son rappel. Dans les Etats-Unis, on serait disposé, non-seulement à prêter l'oreille à des propositions qui tendraient à faire un nouveau traité, mais on est même disposé à aller, j'ose presque dire, au devant de nos désirs, si nous devons en juger par la demande qu'a faite le Conseil de la Chambre Nationale de Commerce des Etats-Unis. A Kingston, les opinions étaient favorables au mouvement.

Tous les hommes d'affaires tous les hommes publics, tous ceux qui tiennent une plume doivent prêter main forte, donner assistance aux promoteurs de cet heureux mouvement. Qu'on mette de côté les rancunes et les haines politiques pour travailler au bien commun.

J. A. MOUSSEAU.

CHAMBORD ET VEUILLOT.

Toute la presse, en France et ici, s'est vivement occupée de la récente proclamation du comte de Chambord. Nos lecteurs seront curieux de lire ce document historique, que nous faisons suivre d'un article de Louis Veuil- lot. Le célèbre polémiste est tout dévoué à l'illustre rejeton des Bourbons et ne croit le salut de la France possible que dans une royauté foncièrement catholique.

Voici la proclamation du comte de Chambord :

Français,

Je suis au milieu de vous.

Vous m'avez ouvert les portes de la France, et je n'ai pu me refuser le bonheur de revoir ma patrie.

Mais je ne veux pas donner, par ma présence prolongée, de nouveaux prétextes à l'agitation des esprits, si troublés en ce moment.

Je quitte donc ce Chambord que vous m'avez donné, et dont j'ai porté le nom avec fierté, depuis quarante ans, sur les chemins de l'exil.

En m'éloignant, je tiens à vous le dire, je ne me sépare pas de vous, la France sait que je lui appartiens.

Je ne puis oublier que le droit monarchique est le patrimoine de la nation, ni décliner les devoirs qu'il m'impose envers elle.

Ces devoirs, je les remplirai, croyez-en ma parole d'honnête homme et de roi.

Dieu aidant, nous fondrons ensemble, et quand vous le voudrez, sur les larges assises de la décentralisation administrative et des franchises locales, un gouvernement conforme aux besoins réels du pays.

Nous donnerons pour garanties à ces libertés publiques, auxquelles tout peuple chrétien a droit, le suffrage universel honnêtement pratiqué et le contrôle des deux Chambres, et nous reprendrons, en lui restituant son caractère véritable, le mouvement national de la fin du dernier siècle.

Une minorité révoltée contre les vœux du pays en a fait le point de départ d'une période de démoralisation par le mensonge, et de désorganisation par la violence. Ses criminels attentats ont imposé la révolution à une nation qui ne demandait que des réformes, et l'ont, dès lors, poussée vers l'abîme, où hier elle aurait péri, sans l'héroïque effort de notre armée.